Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de

Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 2 (1761)

Heft: 1

Artikel: Continuation du traite sur la disette de bois

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382492

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

III.

CONTINUATION DU TRAITE ... SUR LA DISETTE DE BOIS, &c.

interrompu à la page 826. du Tome I.

E meurier blanc peut L. Meurier. à quelques égards aussi trouver place parmi le nombre des arbres fauvages, tant par la raison qu'il réussit dans toute espèce de terrain, que par ce qu'on le plante par plusieurs milliers. N'ayant pas dessein de donner ici un traité de la manière de faire la soie, qui ne scauroit trouver sa place dans ce Mémoire, je me contenterai d'observer, que le meurier mérite d'être planté, ne fut-ce que pour son bois, qui est assez dur & propre à toute sorte d'ouvrage; il seroit surtout profitable, si l'on entreprenoit de fabriquer de l'écorce de ses branches une certaine matière assez bonne & fine. H 4

fine, qu'on peut filer comme le lin; plusieurs Auteurs ont écrit sur ce sujet. Quelques-uns assurent, qu'aucun arbre ne fournit, à proportion de sa grandeur, autant de bois à brûler que le meurier, puisque tous les 3. ou 4. ans on peut en couper une quantité de branches.

M. le forbier faudans une perplexité, dont je ne
fçaurois me tirer; les Auteurs nous
jettent dans une telle confusion, que je soupçonne qu'ils ne connoissent pas eux-mêmes
cet arbre.

MOSER le divise en deux espèces différentes; l'une, dont les seuilles doivent avoir quelque ressemblance avec celles de l'Erable, & l'autre qui me paroit être positivement l'arbre, que nous appellons sorbier sauvage Car il est dit que son fruit croît en grappe, qu'il a la forme des fruits du premier, dont on vient de parler, & que sa couleur est d'un beau rouge.

CARLOWIZ se contente de parler de quelques espèces dissérentes du sorbier sauvage, dont les unes ont les seuilles plus fortes & plus hautes en couleur, & portent des fruits plus rouges, plus grands ou plus petits. L'un doit être le sorbier domestique, & ses seuilles doivent ressembler à celles de l'Erable.

DE ROHR appelle le forbier sauvage, Sorbum aucupariam, Fogelbeer; & le sorbier domestique, Malbeer. LE sorbier qui porte des seuilles semblables à celles de l'aulne, doit être une espèce de néssier, sorbus alpina, connu chez nous, sur-tout dans les montagnes, sous le nom de Malbaum. Il nomme encore une quatrième espèce, sorbus torminalis, species Mespili. Il convient de n'avoir rencontré à l'égard d'aucune espèce d'arbre, une aussi grande obscurité dans les noms; de façon qu'il n'avoit fait que des vains essorts pour en acquérir une connoissance parfaite.

MILLER compte onze espèces de sorbus, dont celle nommée aucuparia, est sans contredit nôtre sorbier sauvage; outre cellesci, il rapporte encore quatre sortes de Cratægus, dont l'espèce ordinaire sorme un très-grand arbre, & porte des seüilles assez semblables à celles de l'Aubepine.

DOEBEL nous confirme dans l'opinion que le Eberesch ou Foguelbeerbaum est nôtre sorbier sauvage connu. Il dérive, avec raison, le nom Eberesch de la ressemblance des seuilles, & de l'écorce de cet arbre avec l'Aûne ou Ischbaum.

ZINK rapporte aussi plusieurs dénominations, disant de plus, qu'en Suisse cet arbre croît dans les forêts, & que les autres en forment des espèces particulières.

ZWINGER compte trois espèces de sorbier, dont il nomme nôtre sorbier, Meelbaum, ajoûtant qu'ils ont tous les seuilles du Frêne. LINNEUS les a divisé en tant d'espèces différentes, qu'on ne sait où les chercher; comme par exemple celles de Sorbus, Mespilus, Cratægus &c. * Je me contenterois donc de parler uniquement du sorbier sauvage.

différens usages. Ses fruits doivent faire un très - bon engrais pour les bêtes à cornes, les brebis & même les poules; on en compose un suc comme des grains de sureau, & une eau de vie comme des cérises, l'un & l'autre doivent être également salutaires. Son bois peut servir en haute sutaye & en taillis; le gros bois est propre aux ouvrages des ménuisiers, des tourneurs & des armuriers; on peut aussi très - bien le polir & le vernisser; ses charbons sont excellents; ce bois est donc de grande utilité.

B. Manière CET arbre croît avec tant de de le profacilité, que ses grains, venants à pager. tomber dans un saule ou quelqu'autre arbre creux, prennent racine & produisent un arbre. De saçon qu'on peut les multiplier très aisément en les semant. On peut aussi les semer en pepinière, & les transplanter dans la suite; mais les arbres qui, sans être

Yai découvert depuis peu, qu'il n'existent que deux espèces de sorbier, l'un domestique, qui est très rare en Suisse; l'autre le sauvage, ou sorbus aucuparia, qui est fort commun dans certaines contrées: le Meelbaum n'appartient pas à ce genre, c'est le Cratagus Linnai, No. 1.

être transplantés, restent à la même place, méritent toujours la présérence.

TOUTE espèce de terre est v. Terrain. bonne pour cet arbre, excepté un sol trop aride ou très marécageux; parcontre la bonne terre lui sera d'autant plus avantageuse.

LORS qu'on a dessein de les & Transtransplanter, il faut tailler les raciplantanes assez courtes de même, que toutes les branches sans exception; moyennant quoi, ils jetteront plus facilement de nouvelles branches. Veut-on leur faire prendre la forme d'un globe, il faut les tailler une seconde sois, trois ans après la transplantation; on peut à la vérité les transplanter, lors qu'ils sont de l'épaisseur d'un pouce, mais on croit que ceux qu'on laisse parvenir à l'épaisseur du bras d'un homme, prennent plus facilement racine.

JE passe à présent au bois blanc N. Le Tilleul portant des seuilles; l'espèce la plus Tilleul distinguée est le Tilleul; j'entens le Tilleul ordinaire, Tilia, & non pas celui que l'on appelle en Allemand Stein-Linde, en Latin Chibrea qui croit seulement dans les Pays chauds: Miller en compte six espèces, dont il y en a deux d'Amérique.

LE Tilleul est appellé en alle- « Son mand Linde, mot qui signifie doux utilité. ou qui n'est pas dur; sans doute à cause de son

son écorce douce, lisse & unie & de son bois tendre: on en a déjà connu & admiré anciennement la beauté & les charmes. L'écorce étoit employée autrefois pour l'écriture au lieu du papier, & on s'en sert encore dans plusieurs endroits en place des cordes; on en fait usage en Moscovie pour en faire des corbeilles, des cordes, &c. pour des nattes à embaler les marchandises, & l'on assure même que le Czar tire au-delà de 20000, écus de rente annuelle des permissions qu'il accorde pour leur sortie. La fleur fournit un des plus excellens spécifiques en médecine. Le bois est un des plus convenables pour la sculpture, pour les meubles de toute espèce, pour les divers ouvrages de charrons, & il n'est point sujet aux vers. Le charbon en est si fin, qu'on l'employe pour faire le fusin, (crayon à désiner.) La feuille fournit au bétail une pâture trèsbonne & très - salutaire. Le gui, la semance, l'éponge sont d'usage dans la médecine. Cet arbre enfin peut également servir de futave & en bois taillis, puisqu'il repousse par le tronc aussi bien que par les racines.

LE tilleul s'élève aussi facilement multipli- & aussi vite que la saule par les rejettons, mais pas aussi bien par les branches plantées. On en plante en Angleterre des boutures qui poussent d'abord des racines. D'ailleurs, on peut en élever autant que l'on veut par la semence, que l'on recüeille en Août, Septembre, & le plus souvent en Octobre, & que l'on séme aussi-tôt.

TOUTE sorte de terroir peut γ . Le solve convenir à cet arbre. Il en saut excepter les terrains secs & sabloneux, dont il ne s'accomode guères; comme il est de haute taille & un peu spongieux, il n'en est aucun qui lui convienne mieux, que celui qui est un peu humide & gras; aussi il parvient à une hauteur extraordinaire, & il y subsiste des siècles entiers.

IL faut placer les jeunes plantes d'Latransplantaqui proviennent ou de la semence, ou des boutures, dans une pépinière, multipliqu'on a foin de tenir bien nette de cation. toute mauvaise herbe. On doit mettre quatre pieds de distance entre les rangs & deux pieds entre les arbres. Cela doit se faire aux environs de la Saint-Michel, ou même après, fuivant la faison, ensorte cependant que les plantes puissent prendre racine avant le froid rigoureux. Il faut ensuite les y laisser quatre à cinq ans & avoir soin de bêcher la terre tous les printems, pour extirper les mauvaises herbes. Il convient aussi de couper les gros rejettons, mais non pas les petits, parce qu'ils sont indispensablement nécessaires pour l'entretien de la séve. Si la pépinière est établie dans un fond gras, les plants prennent dans l'espace de cinq ans assés de force, pour pouvoir être transplantés là où l'on veut les établir. D'ailleurs si l'on en retranche les tiges, on peut encore les transplanter, quand même ils sont d'une grosseur assés considérable.

ON ne trouve guères le tilleul avec des arbres d'une autre espèce dans le même bois; cela vient en partie de ce que sa semence à beaucoup de peine à éclore, en partie de ce qu'il abime entièrement les autres arbres par la force extraordinaire des racines qu'il pousse de toutes parts. On a observé en effet que de vieux tilleuls, placés près de quelque bâtiment, avoient tellement engagé leurs racines dans les murs, qu'ils en ont haté la ruine; s'il est vrai, que l'on peut enter sur cet arbre toutes sortes de greffes d'arbres fruitiers, c'est ce que j'abandonne à la garantie de Pline, qui dit avoir vu à Tibur, un tilleul qui raportoit des noix, des figues, des poires, des pomes &c.

orpa.

O. Le tremble. LE tremble est une espèce de peuplier, le peuplier de Lybie, Populus tremula. Quelques uns l'apellent fresne tremblant, mais j'ignore par quelle raison, car il n'a point de ressemblance avec le fresne. peut bien être de quelque usage dans les bâtimens pourvů qu'il ne soit pas exposé à l'humidité, mais on s'en sert plutôt pour les ouvrages de tour & autres semblables. Le charbon est le meilleur de tous pour la poudre à canon, à cause de sa légéreté. On employe son écorce pour le tan, pour les flambeaux, & le bois pourri pour faire du bon amadou. Il est bien surprenant & presque incompréhenfible que le fable pénétre avec la séve dans le bois; cela est si vrai cependant, que les tourneurs & les menuisiers se plaignent

qu'il endommage leurs outils. Cela vient de ce que les pores en sont ouverts & droits. Il est bon pour bruler, cependant parce qu'il est léger, il se consume sont vite & produit peu de chaleur. Comme il sournit cependant un bon taillis, qu'il croit fort vite, & qu'il se multiplie extraordinairement, on en retire un revenu très considérable, & il est d'autant plus profitable que, comme on le verra dans la suite, il croit dans des sonds qui ne se sons la suite, il croit dans des sonds qui ne se spèce de bois.

IL exige très peu de soins pour Sa multisa multiplication. Le vent porte sa plication. semence de tous côtés à la faveur de sa grande légéreté, & elle ne germe même que trop souvent dans des places où l'on pourroit très bien s'en passer. Il repousse outre cela de ses racines, même des petites, des rejettons, qui croissent fort vite, & peuvent dans l'espace d'une année faire un jet de deux à quatre pieds & davantage. La semence n'en est du tout point propre à être semée, à cause de son coton, qui lors qu'on la recueille se joint en peloton & empêche qu'elle puisse être séparée; il n'y a pas de meilleur moyen que le vent pour en porter châque grain séparément & le répandre çà & là. Au reste cette semence est meure en Avril.

LE tremble réussit dans tous les lieux, & même dans des sonds d'une constitution toute opposée, comme les marécageux & les sabloneux.

bloneux. Miller se récrie fort sur ce que personne n'a pris soin en Angleterre (c'est tout
comme chez nous, dit Arlequin) de planter
des bois, pour mettre à profit des terrains
inutiles; il attribue cela au préjugé où l'on
est, que dès que des sonds ne sont pas propres au labourage ou au pâturage, toutes les
peines que l'on peut prendre pour en tirer
quelque autre parti sont absolument perduës.
Il est certain cependant, que l'on pourroit
saire valoir de grands marais qui ne servent
rien, en y plantant des trembles ou des saules (dont nous parlerons cy après) qui produitoient un grand prosit.

La transplantatransplantation & la culture puis
qu'il n'y a autre chose à faire qu'à
les abatre de tems en tems, & qu'ainsi ils
ne demandent d'autres soins que celui de les
mettre à profit.

Lagge &

P. Le peu- ON connoit en Suisse deux espèplier. ces de peupliers, le blanc & le noir.

Miller en compte six sortes, y compris deux d'Amérique; les nôtres s'apellent Populus alba migra. Le blanc doit être celui que l'on connoit chez nous sous le nom de Saarbaum. Je crois plûtôt que l'on donne ce même nom aux deux espèces indifféremment, ce qui me le persuade c'est que le peuplier noir pousse au commencement du printems des bourgeons, ensuite des petits boutons résineux & d'une odeur agréable, dont on compose l'onguent

de peuplier; or tout ceci se trouve convenir à ce qu'on appelle les boutons de Saar, & à l'onguent composé de ces boutons. Il faut donc que les deux espèces de peupliers répondent l'une & l'autre à nôtre Saar.

LE Peuplier peut servir également L'utilité. en bois de futaye & de taillis. En futaye; il devient fort grand, puisqu'on en voit de 100. pieds de hauteur. Il subsiste longtems, & on le place ordinairement, par cette raison, près des eaux pour servir de borne. Il crost rapidement; & on peut, comme la saule, le tailler tous les trois ou quatre ans, & l'employer au chauffage. Il ne donne pas à la vérité beaucoup de chaleur; mais comme on peut en avoir en abondance, si du moins on veut en planter, on n'a pas besoin de regarder de si près. Les grosses souches sont plus propres qu'aucune d'autre espèce pour faire des huches & des sauges, bassins de fontaines, parce que ce bois ne se fend point, & fe conserve dans l'humidité. On l'employe aussi pour les ouvrages de menuiserie, de tour & de sculpture, pour les souflets & autres pareils.

11 en est à peu près du Peuplier Multiplicomme du tremble; la femence co- cation. tonée se répand d'elle-même à la faveur du vent. Mais si l'on veut le planter, cela se fait ou par les rejettons qui repoussent des racines, ou aussi, comme la saule par des branches coupées.

Tome II. Tere Partie.

Le Sol. LE Peuplier aime le voisinage des rivières & des eaux courantes, les endroits humides, pourvû qu'ils ne soyent pas marécageux, & les terres légères.

Soins. IL ne demande d'ailleurs aucun foin; il a même une cruë si rapide, que dans l'espace de 4. à 6. ans, il parvient à une grandeur qu'on auroit de la peine à se figurer.

Q. Saule. QUOIQUE cette espèce de bois doive être regardée plûtôt comme un arbuste ou buisson que comme un arbre, il y en a cependant quelques sortes qui viennent en arbres. De là vient que les Paysans les appellent des Fahl-Baum. Il doit y en avoir plus de trente sortes, tant arbres que arbustes; mais il seroit trop long de faire la description de chacune en particulier.

Utilité. ON auroit de la peine à trouver quelque bois d'un plus grand usage. On se sert des branches de la plus grosse espèce pour faire les cerceaux des tonneaux, les haïes &c. Si seulement les Paysans, sans attendre d'y être contraints par le manque de tout autre bois, & au lieu de se récrier si hautement comme ceux de L... sur les Ordonnances saites à ce sujet, s'ils prenoient, dis-je, le parti de faire usage de celui-ci; j'avois beau leur prouver, qu'ils ne sauroient faire d'établissement qui leur sût plus avantageux, que celui d'une plantation de saules; Qu'ils voyoient quel parti leurs voisins du Bailliage N.

en tirent pour la construction de la plûpart de leurs haïes, qui leur sont d'une aussi grande utilité que celles de chêne ou de sapin. Qu'ils n'auroient qu'à planter chaque année quelques milles saules dans leurs terrains sabloneux, ou dans les endroits stériles, qu'ils pourroient dans peu d'années en tirer assez de bois pour leur chaussage, leurs haïes & autres usages, sans compter encore la feüille qu'ils ramasseroient en automne pour l'hyvernage des brezoient en automne pour l'hyverna

CE n'est pas encore-là toute l'utilité de la faule. Je ne parlerai pas ici de son usage en Médecine. Elle fourniroit, comme je l'ai dit, assez de bois pour brûler. Au moyen d'une corvée, un seul jour de l'année, on feroit dans peu d'années une plantation de 100000. pièces. En partageant cette plantation en quatre abbatis; on pourroit chaque année en couper un; & quelle quantité de bois n'en retireroit-on pas pour brûler, pour faire des haïes, des cerceaux pour les tonneaux! &c. Peut-être que le Peuplier-faule que l'on fait venir de Virginie en Angleterre & en France, & que l'on a planté avec succès, pourroit être naturalisé avec autant d'avantage dans nos quartiers. La Saule en un mot est si utile, que Pline nous assure que de tous les arbres qui croissent auprès des eaux, il n'en est aucun plus profitable, & à la culture duquel, on doive plus s'appliquer. Delà vient que Caton, parlant de l'œconomie rustique, donne

donne la préférence à une place garnie de faules, fur une prairie, une plantation d'oliviers, un champ, un verger, &c. Il est aussi bien remarquable, que pendant que tous les forfaits qui se commettent en fait de vols & de dommages de bois, ne sont soumis ordinairement qu'à une amande pécuniaire, on punit dans quelques endroits les dommages faits aux saules, par le bannissement, & même par l'amputation du poing.

JE ne dois pas omettre un autre usage considérable de la saule, & cependant inconnu jusques ici: Scharmer assûre que des saules plantées en certaine quantité dans des lieux marécageux, attirent l'eau, & même la surface du terrain, ce qui déséche de peu à peu le marais, & le convertit ensin en bon pâturage & en prairie. Et il n'y a en effet rien là d'incroyable, lorsqu'on considére le nombre de leurs racines, leur accroissement rapide, & la quantité de bois qu'elles jettent, ce qui doit nécessairement consumer une bonne partie de l'eau.

IL y a encore un autre usage qui n'est pas inconnu à la vérité, mais que l'on ne prend pas autant en considération qu'on le devroit. C'est que des saules, entrautres celles qui sont plantées dans des digues, d'ailleurs bien construites, comme aussi dans le terrain contigu, rendent ces chaussées assez fortes pour contenir l'impétuosité des torrents, & deviennent ellesmêmes des digues. Il est certain qu'on n'auroit pas tant de sujet de se plaindre du dommage des eaux,

des eaux, de la quantité du bois requis pour les digues, & qui est emporté au premier débordement. Mais ceci seul mériteroit un traité à part, que nous pourrons bien donner dans la suite.

ON peut avoir déjà quelque idée La multifur la multiplication, par ce qu'on a plication. dit ci-devant: Il faut cependant ajouter ici quelque chose de plus précis.

NOUS ne dirons pas d'après les Anciens, & le bon Homere; que les faules ne portent point de semence; les Modernes soutiennent le contraire, & avec bien de la raison. Ou séme en effet en France & en Angleterre des champs entiers d'une petite espèce particulière de saules. Toutes les espèces d'ailleurs peuvent se multiplier, les plus grosses, par ce qu'on appelle les gros plants, les autres par les petits, d'autres ensin par les boutures, ou des margottes.

POUR multiplier la plus grosse espèce, on prend au commencement du printems des gros plants, soit des perches de deux ou trois pouces d'épaisseur, de 8. 10. à 12. pieds de longueur, que l'on a soin de couper & tailler sort proprement, comme aussi à l'endroit où les branches ont été coupées, & sans offenser l'écorce. On les trempe ensuite dans l'eau à deux ou trois pieds de prosondeur, pour les planter le jour suivant. En quelques endroits, on les plante dans des trous, faits avec une

barre de fer arrondie & un peu pointue, nommée dans nôtre Pays Paufer, c. à d. pieu de fer. Mais comme on peut par-là facilement blesser, & souvent enlever l'écorce, ce qui rendroit les soins & la transplantation absolument inutiles, je préfére l'autre manière, qui confiste à faire un fossé de deux ou trois pieds de profondeur, y placer ensuite les plants, & enfin y rejetter la terre, & la bien affermir. On doit donner seulement trois pieds de longueur aux plants des petites fortes; je ne conseillerois pas d'y mettre de l'engrais, ou d'y répandre de l'égoût de fumier, comme on le fait aujourd'hui dans d'autres endroits, attendu que l'on aura déjà affez de peine à porter les Payfans aux foins dont nous avons parlé, quoiqu'ils ne tendent au fond, qu'à leur propre avantage.

Le Sol. NOUS avons déjà remarqué cidevant que la plûpart des espèces prospérent mieux dans les fonds humides & même marécageux, & les autres dans les lieux secs. Il n'y a rien à ajouter sur cet article.

TOUT ce qu'il y a à faire, c'est de laisser subsister, lorsqu'on tond le bois pour son usage, un tronçon d'une main de largeur, parce que la plante reprend mieux d'elle-même, qu'elle ne repousse du vieux tronc, & empêche en même tems que l'eau ne pénétre dans les troncs & ne les corrompe, car c'est à quoi ils sont sort sujets. On coupe, au reste, ce bois comme l'autre, soit

foit dans l'Automne quand la fève s'est retirée, soit dans le Printems avant qu'elle y soit remontée.

J'ESPERE que ce que je viens de dire des faules, fera assez d'impression pour en favoriser & recommander la plantation; j'ajouterai encore ce que Miller assure, qu'un arpent planté de faules, a quelquefois produit autour de 15. & à l'ordinaire environ dix livres sterlings chaque année qu'elles ont été ébranchées, ce qui est au-dessus de tout ce que peut raporter un pré ou un champ; & c'est cependant ce que l'on pourroit retirer dans ces quartiers d'un terrain qui feroit d'ailleurs ablolument inutile. Il y auroit encore bien d'autres fortes d'arbres fauvages, dont on pourroit parler ici; mais comme ce ne sont que des arbustes, & que nôtre Traité est déjà assez étendu', & qu'il nous reste encore beaucoup à traiter, nous voulons seulement faire mention de deux espèces, qui ne sont que peu point connuës, & en partie étrangères.

LA première est l'Aubour, qui est R. L'Aubour. de deux sortes; l'une l'Anagyris - sætida, bois puant, dont nous parlerons ailleurs, l'autre est le Cytisus, Anagyris non sætida, Laburnum, Aubour, saux ébénier. Moser dit de celui-ci qu'il vient originairement des endroits chauds de la Suisse & de la Savoye. Comme j'étois dans une parsaite ignorance à cet égard, j'ai fait des recherches qui m'ont appris qu'on en l'4 trouve

Lun

Sof-

trouve en effet, comme venant spontanée,

dans le Gouvernement d'Aigle.

CE qui en fait le plus grand L'utilité. mérite, c'est sa dureté extraordinaire, à l'égard de laquelle il le céde peu, foit au bois de fer d'Amérique, soit à l'ébéne : C'est pour cela, & à cause de sa noirceur, qu'on le vend souvent pour ce dernier. Quand on peut s'en procurer, on n'en fauroit choisir de plus excellent pour les rouës, & furtout pour les affuts. Les feuilles & la féve des racines ont aussi leur utilité en Médecine.

La propa- CET arbre peut très-facilement être multiplié, en partie par la semence, attendu qu'elle meurit très-bien dans ses fleurs jaunes & en grappes, au moins dans les lieux chauds, en partie surtout par ses rejettons que l'on coupe proprement des racines, d'où il paroit qu'il ne demande pas plus de foin pour le transplanter que les autres.

losa S. Sumach ON s'est fait scrupule jusques à ou Rhue. présent, comme nous l'avons dit cidessus, de couper les chênes & les sapins au Printems; cependant, les Tanneurs ne sauroient se passer des écorces pour leur tan: il faudroit donc, ou se désabuser de l'idée où l'on est qu'il en résulte delà du préjudice, ou chercher quelque chose qui pût tenir lieu de ces écorces, & fervir aussi utilement. Si l'on préfére ce dernier parti, on ne pourroit rien conseiller de meilleur que le Rhus-Sumach, Rhue des Indes; & c'est de cet usage même qu'il qu'il tire son nom allemand, Arbre des Tanneurs. C'est un arbre qui n'est pas haut; il a
des branches & des seuilles comme le frêne
& le sorbier sauvage, disposées vis-à-vis les
unes des autres à 7. à 8. paires, avec cette
différence que les unes sont d'un verd soncé,
& les autres d'un verd clair. Les branches les
plus hautes sont couvertes d'une peau tendre
& veluë; les pommes sont souvent longues
de six pouces & au-delà, pleines de petits
grains (pepins.)

COMME il ne croît en Espagne, Utilité. Portugal & Italie ni chênes ni fapins, on garnit des champs entiers de cet arbre. Dès que les rejettons sont parvenus à la hauteur d'une coudée, on les coupe, on les féche, on les réduit en poudre, & on les employe pour taner le cuir, même du maroquin. Les Teinturiers s'en servent aussi; delà vient que quelques - uns l'appellent l'arbre des Teinturiers. On peut en retirer encore un autre avantage considérable, qui ne doit pas être entiérement ignoré dans nos quartiers, puisqu'il est à peu près indiqué par le nom sous lequel il est connu en Suisse. On l'appelle Arbre de vinaigre, & les fruits cones de vinaigre; & il est vrai, en effet, que ceux du Palatinat en font un excellent vinaigre. Les Anciens se servoient de la semence en place de sel; & aujourd'hui-même, il est des endroits où l'on s'en sert communément pour épices dans les ragouts; ce qui montre bien plus encore qu'elle est de bon goût & falutaire, c'est que quand

quand elle tombe, les oiseaux & les souris la mangent avec avidité.

Multipli- CET Arbre, comme le précécation. dent, peut être également propagé &
par la semence, & par les rejettons qui sortent en quantité des racines, & il réussit même
dans les lieux mauvais & pierreux.

JE passe maintenant au bois noir', qui porte des piquants, & premiérement au sapin.

T. Le sapin. MILLER en distingue douze sortes; mais il avoue que plusieurs n'en distinguent que deux, le sapin blanc ou argenté, le sapin rouge ou de poix. Il croit cependant, qu'il y en a encore d'autres espèces, & qui ne sont pas seulement des variétés. Mais dans toute l'Allemagne & dans nos quartiers, on n'en connoit que les deux espèces qu'on vient d'indiquer. Le blanc est appellé en divers lieux simplement sapin, abies; le rouge est appellé dans quelques endroits Pin, (quoique ce soit ici une autre espèce, dont nous parlerons dans l'article suivant;) en latin, Picea; en françois, la Pesse, ou Arbre de la poix.

L'utilité. IL n'est pas besoin de s'étendre beaucoup sur les utilités de cet arbre, puisqu'il n'en est aucun mieux connu, & qu'on l'employe dans tous les bâtimens, comme aussi pour les bardeaux ou aissentes des toits, les hayes, les échalas, & bien d'autres choses nécessaires. La résine a aussi divers usages; & bien

bien des gens estiment que la plus fine est celle qui découle d'elle-même, autant que la terébenthine, & lui donnent même la préférence pour la vertu.

ON n'ignore pas l'utilité de ce bois pour le chauffage; il se brûle & se consume vite, mais aussi il s'allume bien; & c'est pour cela que les Boulangers le préférent: on employe les pointes pour la litière, & les branches entières pour couvrir & garantir les herbes potagéres en hyver.

ON fçait aussi que le sapin blanc devient plus grand & croît plus promptement, que le bois en est plus blanc, plus propre & plus tendre; & c'est par cette raison, qu'on ne doit l'employer que dans les maisons & les lieux secs, si on ne craint pas les punaises qu'il engendre, selon l'opinion de quelques-uns. Le sapin rouge est par-contre plus dur & plus durable, & peut être employé près des eaux & dans les eaux, mais il a plus de branches, & par conséquent plus de nœuds dans le bois & dans les ais ou planches.

S'IL est vrai, comme de Rohr le témoigne, que l'on peut faire avec les pommes de sapin de bonne, & ce qui est assez croyable, de saine eau-de-vie, c'est sur quoi je ne déciderai pas.

ON a pris peu de soin jusques La semaille ici en Suisse pour la propagation de ce bois.

Tant qu'il y a encore du vieux fapin, & que leur semence peut se répandre à la faveur du vent, on ne croit pas qu'il foit besoin de penser à en faire quelque plantation. Cependant, comme cette semence qui se répand d'elle-même, ne peut pas éclorre dans tous les lieux où elle tombe, soit parce qu'on a négligé d'extirper les troncs, soit à cause de la quantité de mousse qui s'y trouve, soit parce que le terrain en est dur, ou par d'autres obstacles pareils qui empêchent que cette semence ne germe, & qu'outre cela, les plantes qui lèvent sont souvent gâtées par le bétail; il seroit bien nécessaire de s'appliquer à quelque moyen de multiplication. Le meilleur que l'on connoit à présent, & qui a été vérifié en Allemagne par l'expérience de près d'un siécle, c'est la semaille; quoiqu'il paroisse tout étrange à nos Paysans, & qu'il soit très-difficile de leur en persuader l'usage, il n'en est pas moins nécessaire.

La semence LA meilleure semence est celle comment que l'on recueille de ces sapins qui on la re-cueille. sont le plus exposés au soleil, parce qu'elle est la plus mûre: Comme les pommes qui tombent ou d'elles-mêmes, ou coupées par les dents des écureüils, ne donnent aucune semence convenable, & que d'ailleurs à cause de la hauteur des arbres on ne peut pas les recueillir sur la plante, on a jugé qu'il étoit plus commode d'abattre ces arbres qui donnent de bonne semence, dans le mois de Septembre ou plus tard, suivant qu'elle est plûtôt

plutôt ou plus tard mûre, & d'en ramasser les meilleures pommes. On peut semer tout de suite une partie de la semence qu'on en tire; & si l'on veut en saire provision dans une année où elle est abondante, conserver le reste cependant dans les pommes ou cones; mais comme avant que l'on puisse penser à semer une certaine partie de terrain, il saut beaucoup de tems pour tirer la semence hors des pommes, on peut les reserver jusqu'à l'Automne suivante dans un lieu bien sec, mais qui ne soit pas trop chaud; car si la semence étoit exposée à l'humidité ou à une trop grande chaleur, étant sort petite, elle seroit d'abord gâtée.

ON éprouve quelques difficultés pour sortir cette semence; quelquesuns conseillent de la sécher dans un Comment on peut la fortir des pommes.

four chaud; mais d'autres, comme Beckman, & Carlowiz & Dobel même qui avoit donné ce conseil, opposent à cela, que l'on brûle par-là la semence, & qu'on la perd entiérement. Ils veulent plûtôt, ou qu'on l'expose au soleil, ou qu'on la resserre dans une chambre ou poële chaud, mais d'une chaleur modérée. Quand les pommes viennent alors à s'ouvrir, on n'a qu'à les tourner la pointe en bas, pour en faire tomber la semence, ou les battre avec un bâton pour la ramasser en entier. Cette méthode paroit la plus naturelle; on doit s'en raporter à Beckman, qui par ce moyen, ramasse de la semence de sapin, de pin, de charme-blanc, ou de charmilles, d'érables, de tilleuls, de bouleaux, de frênes, d'aunes.

d'aunes, &c. en assez grande quantité pour en faire commerce. Si l'on vouloit en avoit d'abord de la semence, & dans une certaine quantité, on pourroit bien les mettre dans un four, mais seulement à tel degré de chaleur, qu'on pût bien souffrir la main appliquée sur le fond.

Le terrain ON sçait que les sapins croissent requis. - dans tous les fonds, si pierreux, graveleux & arides qu'ils puissent être, & même fur les rochers, quoiqu'ils n'acquérent la même force & volume que dans d'autres lieux. Dans un bon fond, ils croissent rapidement & deviennent vigoureux; mais dans des lieux fecs & fablonneux, ils demeurent petits & foibles, ils ne peuvent absolument pas suporter les endroits marécageux, & ceux en général où les racines font dans l'eau, ou éprouvent une trop grande humidité. Dans la Commune, C**. il n'y a aucun bois qui appartiennent au Souverain ni à la Communauté; c'est pour cela qu'ils ont pris le parti de convertir une partie de leurs terres graveleuses en bois de sapins. On y voit d'abord un beau jet & accroissement; mais comme ce Pays est situé près de la rivière, qu'il est en même tems tout plat, & qu'il n'a que quelques pieds de niveau sur le courant, l'eau se filtre, s'insinue au travers du gravier & du sable, comme on le voit par les puits, qui, à plus d'une demie lieuë de distance de la rivière, en tirent tous leur eau; & il arrive delà, que les racines atteignans l'eau, les plantes s'arrêtent dans leur

leur accroissement; & que quand elles sont parvenues à la grandeur d'un chevron ou seulement d'un tuyau de sontaine, la partie inférieure se trouve déjà pourrie, ce qui fait qu'il en est très-peu dont on puisse saire usage.

IL faut premiérement bien né. Comment toyer le terrain de toute litiére, paille, il faut femer. feuille & pointes, ensuite le labourer ou bécher, mais non pas profond, après quoi on peut semer.

Rem. 1. IL sembleroit que la litiére & les pointes devroient servir ici d'engrais, mais l'expérience fait voir qu'elle échausse trop, & fait périr la plûpart de la semence.

Rem. 2. ON m'opposera peut-être que l'on voit croître des plantes dans des lieux qui ne sont ni labourés ni béchés. Cela est vrai; mais cependant on doit comprendre que de cent ou même de mille grains de semence qui tombent dans un tel terrain inculte, il n'y en a peut-être qu'un, tout au plus, qui puisse lever, parce que la mousse & le gazon les empêchent de sortir de terre; & qu'à cause de cela, ils peuvent rarement prendre racine; dans une terre labourée au contraire, presque tous les grains doivent germer.

MAIS à mon avis, si l'on vouloit abattre ou couper un bois tout entier, planté trop clair, dans la vuë de le rétablir tout de nouveau, par le moyen de la semaille, je ne crois crois pas nécessaire de le labourer encore après qu'on auroit esserté les troncs & les racines, le terrain dans la plûpart des endroits seroit déjà remué; & pour le rendre uni dans toute la place, il ne faudroit qu'y faire passer la herse: on devroit employer pour cet esset celle à dents de ser; par ce moyen, la terre de ces places remuées, deviendroit plus meuble, ou du moins plus propre à recevoir la semence.

IL est aisé de comprendre qu'une semence si petite, ne doit pas être semée épaisse. Quelques-uns la mêlent avec trois quarts de sciure ou de sable, ou de terre des bois, le tout un peu humide, la laissent ainsi quelques jours, afin qu'elle germe d'autant plutôt, & enfin la sement, mais non pas à pleines mains. On a effectivement observé, que si l'on seme dans un espace de deux pieds en carré, seulement autant de semence que l'on peut contenir entre deux doigts, elle est déjà trop épaisse; cela s'entend de l'espace qui est nécessaire aux sapins, lorsqu'ils doivent demeurer fur la même place. Mais si les jeunes plantes doivent subfister quelques années, afin qu'étant épaisses, elles viennent plus droites, & qu'elles ne poussent aucune branche par le bas, mais seulement par le haut, & qu'elles donnent par-là une belle fouche (tronc); on peut toûjours y couper ce dont on a besoin pour des terclures de féves, & de pois & autres usages. Je voudrois toûjours m'en tenir à cette proportion, ou bien en semer encore davantage. BECKMAN

BECKMAN veut que l'on séme en Automne; d'autres au Printems; les uns & les autres ont, je pense, leurs raisons; il est certain que plus la semence est fraiche lorsqu'on la séme, & mieux elle réussit. D'un autre côté, quand on réfléchit que la semence meurit tard, qu'il faut beaucoup de tems, non-seulement pour ramasser les ponimes, mais surtout pour les dépoüiller, (éplucher) puisqu'il faut les serrer un certain tems dans une chambre chaude, jusqu'à ce qu'elles s'ouvrent d'ellesmêmes; quand on réfléchit, dis-je, à cela, on peut bien donner la préférence à la semaille du Printems, pourvû seulement qu'elle se fasse pendant l'humidité, que l'hiver a communiqué à la terre.

BECKMAN conseille pour semer, de sicher deux bâtons en terre avec deux cordeaux, & de marquer en allée une place, qui soit d'une telle largeur, que la manière de semer cette largeur à la sois, l'exige; il saut prendre garde seulement de ne pas laisser des places à vuide, & de semer d'autres à double.

IL y en a qui veulent qu'on passe sur la place semée le rateau au lieu de la herse; d'autres tiennent cette précaution inutile. Ils conviennent tous cependant que l'on ne doit pas faire passer la herse sur la semence; parce que étant si petite, elle est par-là trop couverte, & ne peut pas lever.

LES Auteurs se partagent encore Soins ulici: Les uns croyent qu'il est bon, térieurs.

la premiére année, de faire paître les brebis dans ce terrain nouvellement semé, parce qu'elles enfoncent de leurs pieds la semence, & qu'elles lui fournissent de l'engrais; mais d'autres préférent de l'enclorre, & je suis bien de leur avis; non-seulement parce qu'il me paroit que la chaleur de la fiente de brebis & la concalcation de la semence lui est plus préjudiciable qu'utile, mais encore parce que la plûpart présument que la semence germe déjà la premiére année; car il y en a qui le contestent; cela ne vient que de ce que les tendres plantes sont presque imperceptibles, & il est sûr qu'elles seroient broutées & dévorées avec l'herbe par ces animaux. Il en est qui recommandent aussi une autre précaution; c'est que lorsque le premier Eté, après la semaille, est bien chaud, & que la place semée est trop exposée à la chaleur, l'on ait soin d'y répandre des feuilles. & de mettre dessus, par-ci par-là, des branches de sapin, pour empêcher qu'elle ne soit. dispersée par le vent; mais cette idée trouvera peu de faveur, soit à cause de la peine extrême qu'il faudroit prendre pour une place de plusieurs arpens, soit parce qu'on n'a de feuilles féches qu'en Automne, & qu'on ne peut pas auparavant dépoüiller les arbres de la verte.

ON ne doit jamais rien couper à de jeunes plantes, parce que la résine coule d'abord par les tailles, & par-là elles viennent aisément à sécher. Quand elles sont bien épaisses, l'expérience nous prouve que les branches qui pousent par le bas, périssent d'elles-mêmes. A l'égard

l'égard des vieux sapins, comme on a souvent besoin de leurs branches, on devroit toûjours leur laisser un tronçon d'un pied de long. Ceux qui sont dans le contour d'un bois, sont toûjours plus chargés de branches que les autres, parce qu'ils ont plus d'espace pour s'étendre, & qu'ils sont plus exposés aux rayons du soleil; mais on doit aussi bien se garder de les tondre, parce que les branches servent à garantir le bois contre l'impétuosité des vents.

ON étoit autrefois dans l'idée que La tranles sapins ne pouvoient réussir étant fplantatransplantés. Il y a même encore plusieurs Auteurs de ce sentiment; mais il y en a d'autres (& nous sommes de ce nombre) qui font convaincus par l'expérience du contraire. C'est une chose connuë chez nous; on peut le voir de ses propres yeux en la promenade de l'Enge & dans d'autres endroits, & on peut s'en convaincre aussi par le succès des loins qu'on s'est donné ensuite des ordres du Seigneur Sur-Intendant des bâtimens du Souverain d'alors, en qualité de Haut-Intendant des forêts, il y a environ six années, pour la clôture de plusieurs forêts. On a construit des fossés; on a jetté la terre d'un côté pour en faire une espèce de boulevard ou digue; on y a transplanté de jeunes sapins; & nonseulement ils ont formé une très-belle cloison, mais le nombre des arbres de ces forêts a parlà considérablement augmenté. Je puis parler aussi par ma propre expérience: On ne trouve dans la Commune d'A**. aucuns bois de sapin,

quoique le terrain dans plusieurs endroits sût excellent pour cette espèce d'arbres. Je pensai aux moyens de remédier à cela.

APRES la mort du précédent Maire, qui étoit en même tems forêtier, & qui étoit vieux & foible, j'établis d'abord un autre Maire & Forétier, qui étoit à la fleur de son âge & laborieux. Je lui demandai, par manière de conversation, s'il ne croyoit pas qu'on pût établir un bois de fapins, par le moyen de la transplantation; il me répondit qu'il le croyoit. Je chargeai ensuite le Forêtier de L.... livrer à cet homme 1000, plantes de jeunes fapins, & celui-ci de les faire transplanter par une corvée. Cela fut exécuté au Printems; & au bout d'une année, je lui demandai comment alloit nôtre plantation; il me répondit qu'elle alloit très-bien, & qu'il ne croyoit pas que vingt plantes cuffent manqué. Je lui donnai ensuite un nouvel ordre pour le Forêtier de L... pour qu'il cût encore à livrer 2000. plantes; & par ce moyen, on a établi une nouvelle foret, qui se trouve actuellement sur un très - beau point d'accroissement. Que s'il n'y a plus de doute que ces arbres puissent être transplantés avec succès, on est d'autant mieux fondé à conseiller cette méthode que l'on trouve cà & là beaucoup de jeunes plantes, & seulement trop épaisses dans les lieux même où elles ne conviennent pas, & dont on pourroit espérer de plus gros arbres; à la faveur de cette méthode, qu'on pourroit attendre de la semence. Je conseillerois sur-tout, lorsqu'un district Cloup

district de bois de sapin n'offre plus guères de bonne futaye, de l'abattre entiérement, d'extirper les souches & les racines, & de garnir la place de jeunes plantes disposées en ligne & en quarré, à deux ou trois pieds de distance les unes des autres; & enfin, quand elles sont parvenuës à une certaine grandeur, de couper tour-à-tour chaque rang, & les difposer en quinconce, afin que les plantes qui pourroient sécher, puissent être remplacées.

LA raison pour laquelle je conseille une pareille disposition, c'est non-seulement parce que cela produit un plus beau coup d'œil, & que les arbres en croissent mieux, mais aussi parce que l'on peut d'abord voir s'il y a quelques pieux enlevés, & découvrir tout de suite les Coupables, ce qu'on ne peut pas faire si facilement dans un bois en désordre.

SIL se trouvoit des bois, où il y Soins des cut dans des distances proportionnées, de bons fapins de femence, & qu'ils fussent d'ailleurs dénués d'arbres, il seroit nécessaire, en ce cas, de couper entiérement tout le bois, excepté ces arbres de semence, d'extirper les troncs & les racines, de passer pardessus la herse à dents de ser, pour nétoyer la place de toute mousse & de toute racine d'herbes. Cette place étant ensuite bien enclose, & préservée du bétail, on pourroit compter sur un très - bon plant.

IL y a plusieurs personnes qui croyent que as divinal their and about King of Dunament les les places doivent être destinées aux nouveaux jets, à l'abri des rayons du soleil, & que par conséquent ils poussent mieux dans les lieux qui sont à l'ombre: c'est en quoi ils se trompent fort. On comprend, en effet, aisement que dans la plûpart des endroits, où il y a des bois de sapins placés à l'ombre, le terrain, s'il n'est pas d'ailleurs fort pierreux ni graveleux, doit être tout couvert de mousse, & que cela empêche la semence d'atteindre la terre, par conséquent aussi de prendre une forte racine. Pour ce qui est de la semence qui tombe en Automne, comme elle germe déjà & monte en petite plante avant que de sentir la chaleur, elle n'en peut guéres recevoir du préjudice : L'expérience même prouve que la semence & les jeunes plantes aiment le soleil. Où est-ce qu'on apperçoit en effet de plus beaux jets que fur les grands chemins, & les autres endroits dans les bois, où le soleil pénétre plus librement? Ne voit-on pas même des montagnes & des rochers exposés à la chaleur directe & réfléchie des rayons du soleil, entiérement couverts de bois de sapin? Rien n'est donc moins fondé que la prévention où l'on est à cet egatd. senson of sentra and organia, and of timer les tonce & les racines, de hatter Earl

lL est certain qu'on doit interdire les bois à ceux qui ramassent la résine. Cependant, puisqu'on ne peut absolument pas s'en passer, je montrerai dans l'article suivant, comment on peut s'en procurer sans préjudice des bois.

ON a déjà dit ci-dessus, & tous Utilité de cette efles Experts sur cette matière pensent pèce de de même, qu'on ne doit point embois. ployer le bois noir comme bois taillis, mais qu'il faut le laisser en futaye. La raison en est toute claire; comme ce bois ne repousse jamais par les racines, & que ainsi il n'y auroit aucun profit à laisser sublister le tronc, il faudroit dépoüiller une grande place de jeunes plantes, sans avoir pû seulement en tirer quelques toises de bois à brûler; or, on feroit là une perte considérable, & qui ne seroit susceptible d'aucune compensation: par conséquent, il est plus avantageux & profitable de laisser subsister le sapin sur la plante 80, 100, ans & au-delà. On ne doit pas se rebuter, au reste, par la longueur de cet espace de tems; car puisque on peut renouveller, par intervalles, quelques places, au moyen de la plantation, les premiéres & les plus vieilles plantes, lorsqu'elles sont assez grosses, peuvent être employées à bâtir ou à faire des ais; & en attendant, les autres continuent à croître. La place dépoüillée, se garnit de nouveau; & on peut toûjours employer le jeune bois à raison de sa groffeur.

QUAND les jeunes arbres sont encore sort petits, & plantés épais, il y en a nécessairement une quantité d'étoussés, qui périssent; on peut les couper pour ramer des hares. Devenus plus gros, ils peuvent servir pour le charronage, pour des échelles, des douves, des lattes; encore plus gros, on peut les employer

à toutes sortes d'usages, comme pour saire des tuyaux à conduire l'eau; plus gros encore, à saire des chevrons, du bois à bâtir de toute espéce, &c. On peut dire en général, que si l'on vouloit couper tous les 10. ans une vieille forêt, & la replanter, on seroit toûjours pourvû de bois de toutes sortes de grandeur, sur-tout si l'on pouvoit se résoudre à n'en pas saire usage pour le chaussage, & à saire plus d'usage de l'aune, du tremble, de la faule, &c.

MAIS quand on veut abattre une forêt entière de sapins, il saut nécessairement commencer du côté de l'Est ou Nord-Est, & prendre bien garde de saire la moindre ouverture du côté du Sud-Ouest ou du Nord-Ouest; car dès que le vent impétueux du Sud-Ouest trouve une ouverture, il peut aisément renverser une sorêt toute entière.

Du tan. J'AI déjà dit ci-devant quelque chose du tan; j'aurois pû traiter aussi cet article avec celui d'autres arbres qui servent à cet usage, mais il me paroit qu'il convient aussi bien avec l'article du sapin.

On sçait que les Tanneurs ne peuvent pas se passer du tan, & qu'il se fait avec l'écorce de chène, de bouleau, de sapin rouge & blanc, & même de saule; comme on ne trouve pas chez nous des bouleaux en abondance, & qu'on a jusques ici négligé la culture & l'usage des saules, on se sert uniquement de l'écorce de chène & de sapin: On ne peut regarder cela

cela que comme un grand obstacle à l'accroifsement & à l'usage de ce bois, puisqu'il faut
pour cet effet dépouiller les arbres au mois de
Mai, (les sapins seulement en Juillet) dans
le tems que la séve y monte, & que cela, à
ce qu'on croit, gâte entiérement l'arbre & le
bois écorché. Pour ce qui est des troncs qui
restent après avoir été dépouillés de l'écorce,
comme jusques à présent le chêne n'a pas été
destiné pour des tailsis, qu'on a toûjours enlevé les troncs gros & médiocres, & que le
sapin ne repousse pas, ce n'est pas là un objet.
Au reste, il n'est pas encore décidé si ce bois
devient par-là sujet à se pourrir ou à prendre
les vers.

LES Modernes prétendent que la féve dans le Printems passe seulement des racines dans l'écorce, laquelle à cause de l'abondance de nître, & (à l'egard du chêne) de vitriol, dont elle est chargée, acquiert la qualité requise pour le tan; que même le bois dépouillé n'en souffre en aucune façon; & qu'au contraire, il paroit quil en devient incontestablement plus fort & plus vigoureux qu'un autre : c'est ce dont Mr. de Buffon a produit des preuves, sans replique, par des expériences à diverses fois réitérées.. Il est vrai qu'il conseille en particulier, avant que d'abattre les arbres, de les écorcher encore sur pié, & de les laisser dans cet état pendant deux ans, prétendant que le bois acquiert par-là une force incomparablement plus grande, & que l'aubier, dont il seroit d'ailleurs inutile & même préjudiciable de fe fe servir, devient dur & de bon usage. Bien plus, l'excortication des arbres abattus, doit être d'un grand usage; car dans le Printems, la plupart de la séve se trouve dans l'écorce, & doit pénétrer delà dans le bois; c'est ce qui ne peut pas avoir lieu, suivant la méthode ordinaire, à cause du manque de circulation nécessaire, & parce que l'arbre est coupé, il faut donc qu'elle prenne un autre cours, opére d'une autre manière, qui ne peut qu'être préjudiciable, & c'est là précisément ce qu'on empêche par l'excortication.

Mr. DE REAUMUR est dans la même idéc, & présume que la séve circule, pour la plus grande partie, des racines par les branches. & y obtient une nouvelle coction. Il l'éprouve en partie, parce qu'il y a beaucoup d'arbres qui, après que l'intérieur a été entiérement creusé par la pourriture, ne laissent pas de subfister longtems verds, & même de produire des fruits; mais c'est en quoi il a été contredit; & on lui a opposé principalement que, lorsqu'il s'agit d'enter des oliviers en écusson. comme cela se pratique dans le Languedoc, si l'on dépouille l'écorce à la branche depuis l'écusson, elle demeure alors bien verte la même année, mais elle féche fur la plante l'année fuivante, d'où l'on infére que la féve circule dans le bois aussi bien que dans les racines, &c. Mais cette raison, à mon avis, sert plûtôt à confirmer la sienne, qu'à la détruire. Personne n'oseroit avancer qu'il ne monte point de séve dans le bois, car cela feroit absurde; mais on peut

peut bien dire que la plus grande partie monte dans l'écorce, que c'est là où elle a sa principale circulation, & que delà elle se distribue dans le bois; & c'est ce qu'on peut prouver par cet exemple rapporté: Car la séve qui est déjà passée la première année dans le bois, suffit pour conserver la branche quelque tems; mais l'année suivante, cette branche est privée de ce secours, la séve monte seulement là où il y a de l'écorce, & se porte toute entière vers l'écusson; les progrès que celui-ci fait, en sont plus rapides; & c'est là précisément le but qu'on se propose dans cette excortication. Tout cela, au reste, justifie assez ce principe, que l'excortication donne au bois plus de force.

SUPPOSE' cependant que le bois perdit par-là de sa force, on pourroit penser à d'autres expédiens; telle est, par exemple, la plantation des saules que nous avons recommandé cidessus, ou de ce bois dont on fait usage en Espagne seulement, pour la préparation du maroquin, & qui a été appellé delà Arbre des Tanneurs. Rhus Sumach, dont nous avons parlé cidevant.

le véritable Pinus sativa? l'Arbre résineux domestique. Personne ne vous le comprendra, mais bien si vous dites le Pin domestique. Cet arbre croît en Italie, dans la France méridionale, & les autres Pays chauds; ses fruits font ce qu'on appelle les Pignons. Pour les distinguer, on appelle la plûpart de nos Kienbaum non pas Pins ou Pinus, mais Pinaster. Miller établit 19. sortes de Pins en comptant le Pinaster. Dans la Suisse, on n'en connoit que deux ou trois sortes, entr'autres, le Pin proprement dit, & celui qui porte une espèce de noix ou pignons, & qui sont appellés par les Habitans des montagnes où elles croifient, Arkennusli. Ce dernier est appellé par Linnaus Pinus cembra; par Haller, Pinus foliis quinis; dans les Ephemérid. Nat. curios; Larix semper virens; par d'autres, Libanus carpathicus.

multiplié chez nous qu'il seroit à souhaiter, on ne peut pas en faire autant d'usage qu'on en fait dans d'autres endroits, où l'on préfére les ais ou planches que l'on tire des grosses plantes à celles de sapin, à cause de leur durée & de leur odeur agréable. Les troncs & les branches sournissent le bois le plus convenable pour les échalas & d'autres choses de ce genre, qui sont sujettes à se pourrir par l'humidité dans la terre. On sçait qu'il a d'ailleurs la préférence sur tous les autres pour les tuyaux à conduire l'eau. Il saut cependant remarquer que celui qui est fort gras & résineux, n'est pas si propre; parce que, quand l'eau monte,

& que les tuyaux éprouvent un grand effort, il s'éclate comme du verre, ce qui n'arrive pas à celui qui a crû dans un terrain sec. Il n'est pas nécessaire de parler ici du bois résineux, du noir-de-fumée, de l'huile, &c. mais bien de dire quelque chose, comme je l'ai promis, sur la manière d'amasser de la résine.

ON scait qu'en Allemagne, où l'on peut transporter, par le secours des rivières, les marchandises dans les Ports de Mer, on fait un commerce considérable avec le goudron & la poix. Avant que l'on commençat à s'appercevoir du manque de bois, on coupoit tous les troncs de ces pepins, pour en tirer l'huile & les matières dont je viens de parler. On a fait depuis lors les défentes les plus rigoureuses à ce sujet; mais comme on ne peut cependant pas se passer de poix pour le cambouïs, dont les rouës des chars sont engraisfées, on excepte de la défense les troncs & les racines superfluës. Il est aisé de comprendre combien de profit on retire delà, puifqu'une seule & même cuite, produit de l'huile, du goudron, & de la poix, & du charbon assez bon, &c. Dobel a donné là - dessus un calcul dans le recuëil Oeconom. de Leipsic, Tom. IX. pag. 273. & suivans. On peut calculer aisément, quelle grande quantité de matériaux on auroit pû préparer dans nôtre Pays, si les Paysans en partie, à cause des défenses, en partie, par paresse, n'avoient pas négligé presque entiérement, depuis tant d'années, d'extirper les troncs & les racines des sapins & des pins, & combien on auroit ménagé & conservé de bois utile, si l'on avoit désendu de ramasser la résine en tout lieu.

Multipli- CET arbre peut être multiplié cations par la semence comme le sapin; mais je doute qu'il puisse étre transplanté.

les lieux froids & dans les montagnes. On peut le planter dans un terrain sabloneux, qui d'ailleurs n'est bon à rien. Il réussit dans des endroits montagneux, exposés au Nord, où les sapins ne viennent pas, & même mieux que du côté méridional.

Remarque IL ne convient pas que cet arbre ultérieure. se trouve dans un même bois avec des sapins; car dans les commencemens, il croît beaucoup plus rapidement & les étousse. Mais quand ceux-ci ont sait une sois leur cruë, ils lui rendent la pareille. Le pin cesse de croître, & il se séche ou il se courbe entiérement; c'est pour cela que l'on trouve si rarement des troncs droits dans nôtre Pays; & c'est là un nouveau motif à planter chaque espèce à part, dans un terroir & un quartier (endroit) qui lui convienne.

A l'égard de ce qu'on appelle en latin Pinus foliis quinis, & en allemand Arkennusslin - baum, je dois avertir que j'ai fait une expérience sur cet arbre & sur celui du melese ou larse, dont il sera parlé ci-après. C'est que de jeunes plantes de cette espèce, arrachées de terre par

un tems chaud, qui avoient encore demeuré quelques jours en chemin, après avoir été plantées, même par un tems assez chaud, & suivi de la sécheresse, se sont conservées sans le moindre soin, & n'ont point péri comme je m'y attendois; j'en conclus que cette espèce de pepin peut être aussi élevée dans les plaines.

COMME cette espèce d'arbres W. It croît dans quelques montagnes de la Suisse, en fanticulier derrière Bienne, & qu'il a sans doute son utilité, j'ai crû le joindre ici: On l'appelle en françois If; en latin [Taxus; parmi nos Paysans, Eybenbaum; quoique Carlowitz, je ne sçai par quelle raison, sait deux espèces distinctes de l'Eiben-baum & du Taxus.

CET arbre, lorsqu'il se trouve L'utilité. dans les lieux stériles, comme cela est ordinaire, ne vient pas grand; mais s'il est placé dans un bon sond & isolé, on en voit des pièces, dont le tronc peut donner de gros poutres & de larges planches, qui sont d'une qualité supérieure pour la bonté & la durée. Aussi quelques-uns l'appellent Ebénier d'Allemagne; le bois en est sort recherché pour différens ouvrages.

ON peut en faire aussi facilement Multiplides plantations, si on en séme la cation. graine dans une pépinière, & qu'on ait soin de les transplanter jeunes.

ENFIN, on trouve aussi en Suisse X. Le de larse ou melese; larix solio deciduo, & melese. même en certaine quantité dans quelques endroits;

droits; on ne comprend pas pourquoi l'on ne s'intéresse à la culture de cet arbre, qui est si utile, & qui l'emporte pour la qualité sur presque tous les autres.

ON ne trouve aussi aucun en effet L'utilité. qui dure aussi longtems à l'air & dans l'eau; Witsen, Auteur Hollandois, assure que l'on a trouvé autrefois un vaisseau numide, submergé dans la Méditerrannée, construit d'un beau bois de melese & de cyprès, mais qui étoit si dur, qu'il résistoit au fer le plus tranchant, quoiqu'il pût bien avoir plus de mille ans, suivant qu'on en a jugé par un calcul probable. D'autres, assurent qu'une pièce de bois, plongée pendant six mois dans l'égoût de fumier & ensuite dans l'eau, devient dure comme de la pierre & du fer, & innaccessible à toute corruption; ce qu'il y a de certain, c'est que dans d'autres endroits, on commence à en entrevoir de plus en plus l'utilité; que ce bois y est fort recherché, payé chérement, & qu'on s'en sert très - avantageusement pour toutes fortes d'ouvrages dans les Vaisseaux & Bâtimens que l'on construit sur Mer & sur Terre. Au pays des Grisons, on en fait des bardeaux qui durent des générations entières, des tonneaux de long usage, & où le vin en particulier se conserve à merveille. Un ami de considération, m'a assuré que l'on trouve une certaine quantité de ces larses dans le Gouvernement d'Aigle, mais qu'elle diminue tous les jours sensiblement, & qu'on en voit même seulement peu de pièces médiocres, parce qu'ils font font fort recherchés, & largement payés en considération de leur bon usage, qui est généralement connu. Le bois en est bon pour bâtir; il a cependant ce défaut, que lorsqu'il est équarré, il se tord facilement, & ne conserve pas sa taille droite. On devroit faire, ce me semble, d'exactes recherches sur les moyens de remédier à cet inconvénient. Ce bois est en effet d'autant plus avantageux pour les bâtimens, qu'il résiste fort longtems à l'action du feu : les Anciens l'ont même crû à l'épreuve des flammes & incombustible. Supposez que cela soit hazardé, il est toûjours constant qu'il se consume plus difficilement & plus lentement, & qu'il ne fournit que d'excellens charbons. Quand ce bois n'auroit d'autre avantage que de résister dans les bâtimens aux incendies, ne feroit - ce pas déjà affez pour le rendre recommandable? Mr. Weis dit qu'il sert aux ouvrages de menuiserie & de tour, qu'on en fait des douves de tonneaux; & un ami m'a appris en effet qu'il a des tonneaux de milete, extrémement vieux, & qui ne se ressentent encore d'aucune corruption. Je passe sous silence les propriétés de ce bois en médecine, l'excellente terébenthine qu'on en tire, l'éponge qu'il fournit, &c. On verra ci-après les autres considérations qui doivent engager un chacun à en faire des plantations.

CET arbre peut être multiplié La multipar la semence aussi facilement que les plication. autres arbres résineux. La semence est meure en Octobre, & il faut la sortir comme celle Tome II. Ière Partie. L de de tous les bois noirs, hors de ses pommes mais on ne doit pas les porter dans un endroit chaud, parce qu'elle dissout la résine, & la mêle tellement avec la semence, que l'on ne peut plus presque la tirer dehors. Beckman veut qu'on la séme en Avril; Miller, par-contre, au commencement de Mars; un Anonime conseille aussi le mois de Mars (quand la terre ne gêle plus;) mais il ajoute, que l'on peut aussi semer en Automne. Mr. de Zanthier; Haut-Intendant des sorèts du Comté de Wernigerode, (dans les recueils du Dr. Schreber, prouve par l'expérience, que ce doit être à la fin de Mars ou au commencement d'Avril.

Le sol. LA melete prospère dans les lieux froids, graveleux, pierreux, maigres; c'est ce que montre l'expérience de nôtre Pays, où on en trouve dans les montagnes les plus rudes, les plus stériles, & qui sont couvertes de neige pendant sept à huit mois de l'année. Geutebruck dit que la semence germe mieux dans un terrain de gravier noir; & qu'elle est fort retardée dans un terrain limoneux, mêlé de fable blanc, ou du moins, dur & en même tems pietreux. Beckman donne la préférence aux fonds fecs & fabloneux; & il pose en fait, que les plantes qui y croissent, réussissent à souhait; pendant que celles qui se trouvent dans les meilleurs fonds, séchent en peu d'années. Mr. de Zanthier remarque qu'une terre légère, fans être humide, est ce qui leur convient le mieux, & que les siennes viennent partout également bien, dans un terrain mélangé, dans

un terrain pierreux, dans le sable entremélé d'argile, & couvert d'un peu de terre ordinaire des bois. Miller dit qu'ils se trouvent bien des côtes, des colines stériles, & où peu d'arbres peuvent réussir. L'Anonime assure que tout sol ou fond est bon pour cet arbre, pour-vûqu'il ait assez de terre. Schreber & d'autres sont même entiérement dans l'idée, que comme on l'a dit ci-dessus, un terroir trop bon & trop gras lui est tout-à-fait contraire.

VOICI la méthode que Mr. de Manière. Zanthier a suivi pour semer; il a établi une pépinière; il a fait tirer de quatre pas en quatre pas une ligne d'environ un pied de large, ensuite creuser un peu profond, & enfin, un peu bêcher avant que d'y répandre la semence; mais après la semaille, il ne l'a point fait couvrir de terre, du moins très-peu. L'Anonime par-contre se contente de faire bêcher & fofsoyer la place; & après la semaille, il ne la fait point couvrir, parce qu'il a remarqué que cela étoit préjudiciable. Schreber assure d'après des relations, que la semence qui tombe dans des endroits rudes & pierreux, germe mieux que celle que l'on séme dans un bon terrain. Il paroit delà, qu'il n'est pas fort difficile de se mettre au fait de la manière de femer.

LA plûpart des Auteurs mentionnés, conviennent que l'on peut trèsbien transplanter ces jeunes arbres. & accroiffement.

Dans la première année, ils parviennent seulement à la longueur d'un doigt; ils
L2 croif-

croissent dans la seconde du double; & les jets vont tellement en augmentant, qu'au hont de 7. à 8. ans, ils parviennent à la hauteur de 16. à 20. pieds; c'est pourquoi, il faut les transplanter au bout de 2. 3. ou 4. ans pour le plus, & cela vers la St. Michel, ou au plus tard en Février. On ne peut le conseiller; le meilleur, au reste, est de n'arracher d'une pièce de terre semée, que les plantes qui sont de trop, pour les transplanter ailleurs, & de laisser subsister tout le reste sur la place, parce que les meletes, comme tous les autres arbres de forêts, en particulier le bois à piquants, croissent plus vite, & deviennent plus beaux & plus forts, que lorsqu'ils sont transplantés. L'Anonime, dont nous avons souvent parlé, insiste sur les avantages que l'on peut retirer de cet arbre, pour prévenir la disette de bois qui va toujours en augmentant, en partie à cause de son accroissement rapide, attendu qu'un melete de 20. ans le céde peu à un sapin de 50. ans, suivant le raport même d'autres Auteurs.

LES relations qu'on a faites de cet arbre, de sa grosseur, longueur & forme, ne s'accordent point : les uns disent qu'il pousse beaucoup de branches & des branches fort grosses; que pour cette raison, il ne donne pas de gros troncs, & ne vient pas haut. D'autres parlent de troncs grands, beaux & droits. Pline dit avoir vû une solive de melete de 120. pieds de longueur, & de 2. pieds d'épaisseur: il falloit qu'elle provint de quelque plante distinguée.

tinguée. Quelqu'un m'a affuré à ce sujet, avoir vû de ses propres yeux, sur la montagne de Bitzokel, située tout près de la Ville de Coire, des meleres crus parmi les sapins, & qui ne le cédoient en rien aux plus gros, ni pour la hauteur, ni pour l'épaisseur. On en recherche les troncs droits & gros pour les Vaisseaux. On est certain qu'on en trouve dans nôtre Pays qui sont très - beaux & trèsdroits: Ces deux opinions & relations sont aisées à concilier. Qu'y a t'il de plus droit qu'un sapin? cependant, on en trouve des plantes qui ont des branches aussi épaisses que d'autres troncs médiocres. Il est naturel de conclure delà, que si l'on vouloit établir un bois de larses, on devroit le gouverner comme l'on fait un bois de sapin, c'est-à-dire, semer épais, donner successivement de l'espace aux plantes qui croissent, soit en enlevant & transplantant les petites, ou en éclaircissant de peu à peu celles qui grandissent, car par-là les troncs se dégageroient des branches, & deviendroient droits comme les fapins.

Mr. DE ZANTHIER remarque qu'il y a dans le seul Comté de Wernigerode, dans le district de Derecton 100000. jeunes meletes: pourquoi ne pourroit-on pas en planter en aussi grande quantité en Suisse, puisque c'est leur véritable Patrie?

ON trouvera peut-être étrange Y. Cédre. Que je parle ici d'un arbre, qui n'est absolument point connu en Suisse, & qui l'est trèspeu

peu dans les autres Pays de l'Europe; mais j'en appellerai pour ma justification, à l'exemple de presque toutes les Nations, entr'autres, des Anglois & des Suédois, qui, dans leurs plans & leurs foins œconomiques, s'appliquent principalement aujourd'hui, & avec beaucoup de succès, à pourvoir leurs Pays de toutes fortes d'arbres utiles des autres parties du Monde, & les y établir & naturaliser; j'en pourrois bien marquer des espèces, mais je me veux borner au cédre seul. Il est bien surprenant que l'on ait distingué autrefois tant de différentes espèces de cédre: le véritable cédre du Liban, qui doit être le même qu'on trouve dans la froide Sybérie, quoique celui-ci soit plus petit, comme généralement tous les autres arbres, est selon l'apparence seulement, le Pinus cembra; le cédre de Phénicie que je soupconne aussi être le même que celui d'Amérique, & qui est plûtôt une sorte de genevrier; quoique quelques - uns le comparent au cyprès; celui de la Lycie, qui a affez de raport avec Je cyprès, ou même avec le favinier. -

JE n'ai rien à remarquer sur ces deux dernières espèces, si ce n'est que quelques-uns
croyent que les cédres de Phénicie & d'Amérique qui portent des grains, sont le Sittim de
l'Ecriture, dont le bois peut servir à toutes
sortes d'usages, comme il est dit de celui-ci,
à l'occasion de la construction du Temple de
Salomon. Le cédre peut aussi être planté en
pleine terre. Un ami m'a fait présent d'un
rejetton de cédre de Virginie, pris à un arbre

Solem

for fail

Com.

de cette espèce qu'il a chez lui, & qui depuis 5. ans qu'il est en pleine terre, a crû à la hauteur de 9. pieds, & dont il vante beaucoup l'odeur aromatique, soit du bois, soit des grains: on pourroit le planter tout aussi facilement dans nos quartiers. Je remarquerai encore, par raport au véritable cédre du Liban, qu'on l'a planté en Angleterre avec tant de succès, qu'on y en trouve actuellement de très grosses plantes, qui portent des fruits ou cones. Miller raporte qu'il y en a deux dans son district, plantés en 1683, qui avoient l'an 1736. à deux pieds d'élévation, sur le sol 10 pieds de contour, & par conséquent 3\frac{1}{3}. de diamétre, & dont les branches s'étoient étenduës au-delà de 20. pieds à la ronde, & répandoient une ombre des plus agréables; il ajoute même, que depuis l'an 1726, ces arbres portoient des pommes meures & de la semence.

JE me rappelle à présent que je n'aurois pas dû appeller cet arbre cédre, puisque Linneus le donne pour une espèce de melete; mais comme je ne saurois me résoudre à saire, à son imitation, des abricotiers, des pruniers, des grands lauriers autant de cérisiers; des pommiers, des coignassiers autant de poiriers; & des pêchiers des amandiers, j'aime mieux m'en tenir ici au nom qui a été constamment affecté à l'espèce d'arbres dont je parle.

JE ne dirai que deux mots sur les L'utilité.

avantages de ce bois, qui est presque à l'épreuve de la corruption. Les Auteurs sacrés &

L 4 pro-

prophanes nous en parlent assez au long. Bacon veut qu'il dure au-delà de 1000, ans. On doit même avoir trouvé dans un Temple d'Utique un vieux tronc qui avoit près de 2000, ans. L'huile de cédre, & même comme l'assurent quelques-uns, la sçiûre de ce bois, résistent à la corruption, & on les employoit aussi, du moins l'huile, pour embaumer les cadavres.

CET arbre peut être multiplié La multiplication. comme les autres par la femeuce : Mr. de Zanthier a fait là-dessus des expériences; & comme l'on croit, & avec bien de la raison, que les noix de Sybérie, parce que elles viennent d'un Pays froid & stérile, doivent mieux conserver leur qualité dans nôtre climat & nos contrées, que celles du Mont-Liban, quoique les cédres y soient aussi la plûpart du tems couverts de neiges, il a pris le parti d'en faire venir de ce pays-là; mais il n'a pû en élever en tout qu'environ une vingtaine de plantes, & c'est ce dont il donne les raisons suivantes, qui sont fort solides. 1º. Que ces noix avoient pour le moins 3. ans, avant qu'il ait pû les avoir de Sybérie & les planter. 2º. Ou'elles ne peuvent pas être expédiées dans les pomes, mais seulement nettes, & telles que les Tartares, ou les Paysans de Sybérie les apportent au marché pour les vendre, comme un fruit bon à manger, ce qui leur fait perdre d'abord toute la force de leur germe. Enfin, 3°. Comme quelques personnes l'assurent, que l'on cuit ou séche ces noix au four avant que les aporter au marché, il n'est pas étonnant qu'elles ne lévent pas.

JE suis surpris que Mr. Zanthier, qui est si zelé pour la culture des arbres sauvages, n'aye pas fait venir des noix ou des pommes d'Angleterre, d'où l'on pourroit les tirer toutes fraiches; mais je présume qu'il a cru, comme d'autres, qu'elles ne meurissent pas dans ce Pays-là. Miller cependant, assure le contraire; & un ami de Londres m'a promis de m'envoyer des pommes avec leurs noix, bien, fraiches & bien mûres du crû de l'endroit. J'en ferai, Dieu aidant, l'expérience; & quand même je n'en verrai jamais le fruit, ni peutêtre même la plante, je ne trouverai pas moins de satisfaction dans l'idée flateuse de pouvoir contribuer, par mes soins, au bien de la Patrie & de la postérité.

ON peut tirer la femence hors des pommes, suivant que Miller l'enseigne, en fendant celles ci dans le fens de la longueur, avec un stile ou fer pointu, & les dépoüillant ensuite. Stralenberg parle des cédres de Sybérie, & assure qu'il en a vû de fort grandes plantes dans ce Pays - là, & même des planches larges d'environ deux coudées : les piquants des cédres sont de la longueur du petit doigt; les pommes ressemblent à celles de pin, mais elles sont bien trois fois aussi grosses; les noix se trouvent entre les feuilles de la pomme; il y en a louvent 140. à 50. dans une seule; & comme les noix ont des coques, il faut les concasser entre deux pierres, ou dans une espèce de moulin, & ramasser les grains. Mr. de Zanthier a fait planter des noix au commencement d'Avril,

dans une ligne d'un terrain labouré profondément, à un pied de distance les unes des autres.

Le sol. CE qu'on a dit du melese, peut convenir pour la plûpart à cet arbte; nous ne le répéterons pas ici.

MILLER fait mention d'un gros cédre de Chelsée, planté dans un fond sec & maigre, entremêlé de sable, & sous lequel, à deux pieds de prosondeur, on trouve un autre sond rocailleux; il croit, & avec raison, que si ses racines avoient eû un plein & libre espace dans le fond, elles se seroient encore plus étenduës.

MAIS en voilà assez sur ces diverses espèces d'arbres & leur culture; nous voulons ajouter encore quelques résléxions & observations mêlées.

Considérations fur l'usage des différens fols.

ON a pû remarquer par les relations précédentes, que l'on peut élever des arbres de forêts fort utiles dans toutes fortes de terroirs. Dans un terrain bon ou médiocre, où il y a eû déjà des bois, mais qui a été plus

ou moins extirpé, on peut élever les chênes, les hêtres rouges, les érables, les frênes, les chataigners & les noyers; dans un terrain un peu humide, sans être marécageux, les frênes, les sorbiers, les peupliers; dans un terrain médiocre, & non pas trop humide, les tilleuls; dans des endroits secs, rudes & froids, les bouleaux, les sapins, les pins, les meleses, les cédres & les lfs; enfin, dans les marais ou les endroits fort humides, les aunes, les trembles

& les saules, mais à-la-vérité, ces deux derniers, sur-tout les espèces particulières de saules & le meurier blanc, réussissent aussi dans des lieux tout secs & maigres, d'où l'on voit que les mauvais prez ou champs, qui ont été auparavant en bois, les terrains sabloneux, graveleux, marécageux, qui sont de peu ou point de raport, peuvent être mis sur un pied qu'on en retire autant & souvent plus de prosit que des meilleurs champs, & même que des prez les plus sertiles.

lL y a encore ici une chose à remarquer: les Oeconomes les plus modernes & les plus experts ont observé, qu'un des points les plus importans de sçavoir mettre à profit le terrain, est d'apprendre par quelle manière il faut le varier dans la plantation, quelles sont les plantes qui s'enlévent l'une à l'autre le suc nouricier, quelles sont celles par-contre qui demandent un suc d'un genre tout différent, &c. c'est par une expérience de plusieurs années, que Mr. Reichard d'Ersort, est parvenu jusques à pouvoir tirer tout le parti de son terrain pendant 18. ans consécutifs, sans y mettre de nouvel engrais.

ON pourroit faire des observations toutes pareilles dans le gouvernement des forêts; il y a beaucoup d'espèces, par exemple, qui ne peuvent compatir ensemble, & qui se détruissent entiérement l'une l'autre, à cause de leurs racines qui s'étendent fort loin, & parce qu'elles demandent le même genre de nourriture.

ON doit bien remarquer sur-tout ici, qu'après avoir dépouillé une place d'une certaine
espèce de sutaye, on ne doit pas d'abord y en
planter de la même, mais bien d'une autre qui
demande un suc dissérent, faire en attendant
que les sucs ou sels, qui conviennent à la premiére espèce, puissent se rétablir, & qu'on
puisse en replanter de nouveau. Il ne faut,
au reste, entendre ceci que des bois qui sont
encore dans toute leur force; car dès que les
arbres viennent à secher, ils ne tirent, pendant plusieurs années, presque plus aucun suc
du terrain, quoiqu'on pourroit aussi conseiller
ici un changement.

- Des person- aussi certains règlemens fixes, & des nes & des soins exacts. Avant toute chose: fonctions nécessaires 1°. CE qu'on appelle ici une champour toute bre suprême pour les forêts; c'est à cette chambre qu'on devroit consier entiérement la Haute-Inspection, le gouvernement, la disposition & le soin de tous les bois qui appartiennent au Souverain.
- 2º. MAIS comme les occupations, surtout dans les commencemens, seroient nombreuses & d'une très grande conséquence, il seroit peut-être utile, & même nécessaire, que chaque Membre de cette Chambre sût préposé, commis en qualité de Haut-Intendant, sur un certain district de forêt, en divisant tout le Pays en autant de districts, qu'il y auroit des Membres, que les Bailliss sussent chargés de s'adresfer

fer aux Inspecteurs de ce district, pour correspondre sur les cas ordinaires, & pour d'autres plus importans à la Chambre même, au moins par raport aux affaires de la plus grande importance, dont il s'agiroit de rendre compre, & enfin, que les Hauts & Bas Forêtiers sussents soumis aux Bailliss.

- 3º. ON devroit, outre cela, établir & falarier des Personnss intelligentes, laborieuses & fidèles, en qualité de Sous-Intendans, & en les commettant chacun sur un certain district : comme par exemple, dans les commencemens, la huitième partie du Pays; & quand dans la suite les choses seroient remises sur un bon pied, la quatrième partie, les charger en même tems de se transporter souvent, & même pendant toute l'année, dans tous les bois pour diriger les Forêtiers, indiquer où, comment & de quelle espèce d'arbres il faudroit planter, comment il faudroit préparer le terrain, transplanter, & les autres soins qu'il y auroit à prendre. Il faudroit toujours s'informer après cela, si leurs instructions ont été suivies, & de quelle manière, en exigeant pour cet effet une relation détaillée & par écrit, tant pour le Baillif du Lieu, que pour le Haut-Intendant du district, mais l'on devroit aussi les récompenser, & les payer d'une manière proportionnée à des peines aussi grandes.
- 4°. ON ne pourroit pas se dispenser d'établir toûjours des Hauts & Bas Forêtiers ou Gardes de bois; les premiers devroient être chargés

chargés de tous les soins en l'absence des Sous-Intendans, de donner les instructions, d'avoir. inspection sur tous les travaux, d'indiquer & marquer le bois accordé, de noter exactement si l'on en abbat, en quelle quantité & ce qu'il devient, combien on en fort, de poursuivre soigneusement les larcins, avec plein pouvoir de faire des visites dans les maisons suspectes, & cela, avec ou fans la permission du Baillif, dans les cas urgents; les Bas Forêtiers devroient être chargés de prêter leurs secours aux Hauts-Forêtiers pour veiller au dommage; & pour qu'ils fussent d'autant mieux en état de le faire, il faudroit leur enjoindre, comme on le fait en Allemagne, de nétoyer les arbres, & surtout les chênes, de la mousse, de les dépouiller des branches féches, d'en ôter le gui & les chenilles, & les obliger par-là à passer la plûpart du tems dans les bois. A l'egard de la mousse, Mr. de Ressons a trouvé une méthode abrégée, & le succès en a été vérifié par l'expérience: on n'a qu'à fillonner le tronc un peu profond avec une lerpe depuis les branches d'en bas jusqu'en terre, & d'effleurer profondément l'écorce, avec un couteau en ligne droite, l'arbre se rétablit ensuite de lui-même, & il n'y vient plus à l'avenir aucune mousse.

IL est sans conteste, que si l'on vouloit suivre un plan si avantageux, il faudroit récompenser les Personnes par un salaire sixe, invariable & proporrionné à leur travail; on pourroit y joindre une partie des amendes pécuniaires.

marqué, pour Sous-Intendans des Personnes propres à cela, exactes & de bonne soi, sans regarder à leur extraction. Pour Hauts-Forêtiers, on devroit prendre, comme on a fait ci-devant, les plus Notables des Communes; parce qu'étant du Lieu même, & en considération, ils peuvent se faire respecter; il est à présumer aussi qu'ils ont plus de pénétration, qu'ils saississent mieux que les autres ce qui peut contribuer au bien public du Pays en général, & au bien de leur Communauté en particulier.

LE choix des Bas-Forêtiers demande une très-grande attention. L'amour du travail, le zèle, la fidélité sont plus nécessaires encore dans cette occasion que dans toute autre, parce que ce sont eux peut-être qui peuvent faire le plus de bien ou de mal. Ils devroient étudier à sond le gouvernement des bois, & se mettre en état de faire, en quelque sorte, sonction de jardiniers à l'égard des arbres des forêts. Les plus propres pour cela seroient des Personnes à la fleur de leur âge, robustes & intelligentes, & elles devroient toûjours être dirigées ou par des instructions imprimées, ou par les Sous-Intendans.

6°. JE ne dois pas oublier encore ici un établissement bien nécessaire, & qui demanderoit une personne bien capable, & sur-tout laborieuse, à cause des travaux pénibles dont elle seroit chargée, je veux dire celui d'un Secretaire, auquel on joindroit, comme cela

est établi en Allemagne, des Clercs qui seroient occupés soit à faire des doubles des Ordonnances des Sous-Intendans pour l'usage de la Chambre & celui des Bailliss, & soit à expédier les Arrêts & Instructions, soit à aider en partie à tenir les Régistres. Rien, en effet, ne me paroîtroit plus essentiel dans tout ce plan qu'un tel Régistre, & une annotation bien exacte.

IL faudroit, à mon avis, dresser un Régistre général ou grand Livre pour chaque district, le diviser suivant les Bailliages, chaque Bailliage suivant ses Communautés, & chaque Communauté suivant les bois qui y sont compris.

A l'article de chaque bois, on marqueroit en détail, s'il est en tout ou en partie sutaye ou de taillis, qu'elle en est l'espèce, en combien d'abbatis il est partagé, quelle quantité on en abbat ou on en coupe chaque année, où, quand, & combien on en a planté, quand on y a fait le pâturage libre, & qu'on a ouvert les clos, combien on a accordé en telle année de toises & de fagots pour le chaussage, (affouage) combien de troncs de hauts bois pour bâtir, & à qui ils ont été livrés, &c.

LE Baillif du Lieu devroit, dans toute l'étenduë & la dépendance de son Bailliage, tenir un Contrôle pareil; & comme cela se pratique avec les Livres, où sont inscrites les Ordonnances Souveraines, les envoyer à la Chambre à la fin de sa Préfecture, pour examiner s'il ne s'y trouve ni erreur, ni omission, ni variété. Il faudroit enfin présenter chaque année à la Chambre suprême des bois un état abrégé, précis, sur une seule feuille de papier, d'un district entier, ou seulement d'un Bailliage, où l'on spécifieroit p. e. Bailliage. N. Bois. N. contient tant d'arpens futaves, tant de taillis; dans la partie N. accordé tant de troncs du bois N. Ici un abbatis abatu tant de bois à brûler, livré, &c. Là tant d'espèces de bois plantés ou semés, &c. Le tout conçu de façon que la Chambre Suprême des bois pût voir d'un coup d'œil l'état des bois de tout le Pays à chaque année, & connoître s'il y a eu de l'augmentation ou de la diminution. Mais un ouvrage si pénible, demanderoit aussi une récompense proportionnée.

l'INSISTE sur la nécessité d'un falaire proportionné, comme sur une Projet pour la chose sans laquelle on ne peut se propaye. mettre ni le zèle, ni l'assiduité requise, ni la fidélité des personnes, & par - là même aucun heureux effet. On m'opposera peut-être que cela engageroit dans des dépenses si grandes, qu'elles seroient à charge aux Etats, & que ce plan d'augmentation pour les bois ne leur tourneroit rien moins qu'à compte. Mais, je demande, le bois n'est-il pas nécessaire & indispensable? N'y en a t'il pas à présent une disette? N'est-il pas vraisemblable, ou plûtôt n'est-il pas certain que cette disette pourroit augmenter dans peu à un point, qu'elle Tome II. Tere Partie. devien-

deviendroit comme un fléau accablant pour tous, & un chacun, pour les Grands comme pour les Petits, les riches comme les pauvres. Personne, je crois, n'osera me le contester. Or, voici la conséquence toute naturelle que j'en tire, c'est que s'il est vrai que le bois est un foutien de la vie aussi nécessaire que le pain, les Souverains Suisses, qui montrent en tout leur affection paternelle pour leurs Sujets, & qui ont avancé déjà fouvent des sommes si considérables pour leur procurer du pain, ne pourroient, ni ne voudroient à coup fûr, en faire moins, lorsqu'il s'agit de leur fournir une chose qui n'est pas moins essentielle, & qui sert à l'usage de chaque Particulier. D'ailleurs, s'il s'agit de parler d'épargne, j'ai des principes tous différens de ceux de bien des gens fur ce point. Tel qui, après avoir dépenfé seulement 100. écus, là où il auroit fallu en employer 1000. s'imaginant par-là en avoir épargné 900. se trouve après cela bien éloigné de son compte, parce qu'il se voit obligé d'en dépenser successivement autant & plus, sans retirer autant de profit qu'il en auroit retiré, s'il avoit d'abord avancé toute la somme à la fois: Tel qui a manqué fon but, pour avoir négligé une occasion qu'il ne peut plus retrouver, sacrisseroit volontiers, au bout d'un certain tems, le double de ce qu'il a d'abord avancé, s'il pouvoit se remettre sur la voye d'y parvenir.

IL en arriveroit certainement de même dans le cas dont il est question. On croiroit d'abord sur les apparences d'un changement en bien bien pouvoir se flater d'un heureux succès; mais quelques années seroient à peine écoulées, qu'on s'appercevroit combien ces espérances étoient trompeuses, combien de tromperies & de larcins résulteroient du désaut de récompense, & combien les bois seroient parlà négligés & déposillés, &c. On se lasseroit, personne ne voudroit y mettre la main, & on n'en tireroit absolument aucun parti.

LOIN d'aprouver des épargnes de cette espèce, qui pour l'ordinaire ne sont pas de la meilleure œconomie, je voudrois conseiller plûtôt d'assigner des prix non seulement à ceux qui sont des découvertes en matière d'œconomie des bois, mais même pour ceux p. ex. qui en établissent le plus, qui prennent le plus de soin des leurs; pour ceux qui ramassent, sément ou vendent beaucoup de semence de sapin, de pin, de melese, &c. Pour les Artisans de quelque profession qu'ils soyent, qui employent le plus de charbon de pierre pour leur ouvrage, &c. Pareilles dépenses se retrouveroient avec usure pour tout le Pays & pour le Souverain même.

ON n'a qu'à considérer en effet, Revenus des Dois. Que le revenu des bois est un des bois. des plus considérables, presque pour tous les Rois & les Princes. Mais d'où vient donc que le Souverain n'en a pas prosité jusqu'ici? Je l'attribue au peu d'estime, au peu de valeur que l'on a attaché jusques ici au bois, parce qu'on s'est imaginé qu'il y en auroit toujours de

de reste; j'y sjoins la tendre affection du Souverain pour ses Sujets, qui, dès que la disette des bois s'est fait appercevoir sensiblement, n'en a pas plus voulu vendre par cette raison. Mais si tous les endroits stériles, soit ceux où il y a eû déja des bois, soit ceux dont à cause de leur stérilité on ne sauroit en tirer meilleur parti que par des plantations, si dis-je, ces endroits étoient bien garnis de bois, & que l'on pût vendre toutes les années un certain nombre de troncs & une certaine quantité de bois à brûler, on auroit bientôt sujet de se convaincre que cette partie des revenus du Souverain, qui provient de la vente des bois, n'est certainement pas une des moindres.

OUAND on voudroit, suivant provision, les méthodes que nous avons indiou magasin quées ci-dessus, abattre des forêts entières, qui sont en dépérissement, que ce soit à moitié & au delà, pour les replanter tout de nouveau, on pourroit, & peutêtre d'abord, établir près de la Capitale une Place à magafin, destinée tant à l'usage du Magistrat, qu'à celui des Bourgeois, à qui on en livreroit à un prix modique : ce magafin seroit commis à un Inspecteur, l'un des Hauts-Intendans; ou si on le jugeoit être plus commode, le Sécretaire feroit chargé de dresser un Régistre de Contrôle, & les choses seroient établies de la manière suivante. L'Inspecteur recevroit les pièces, les marqueroit avec un chiffre & un coin, & expédieroit au Charetier un certificat comme quoi il a amené une pièce

pièce de telle espèce de bois, de telle longueur & épaisseur, marquée de tel chiffre, le Charetier porteroit ensuite ce certificat au Sécretaire de Contrôle, qui lui livreroit son payement, & celui-ci inscriroit, enrégistreroit comme l'Inspecteur, suivant la désignation du certificat. Quand il s'agiroit par-contre de livrer quelque pièce, soit qu'elle fût destinée à l'usage du Souverain, soit qu'elle fût accordée ou venduë à un Bourgeois, en ce dernier cas, le Bourgeois payeroit le montant, suivant le prix déterminé, au Sécretaire de Contrôle, & soit dans ce cas, soit dans les autres, il en recevroit un billet de livrance pour l'Inspecteur, qui lui expédieroit la pièce moyennant un certain émolument pour l'inscription, qui lui tiendroit lieu de salaire.

L'INSPECTEUR, après cela, devroit rendre compte chaque année au Sécretaire de Contrôle, & celui-ci lui expédieroit une quittance générale pour toutes les pièces livrées, à teneur des certificats. Ce dernier produiroit ensuite à la Chambre Suprême des bois ion compte de reçus en argent, & de livrés en certificats, ou en ordres pour ce qui est livré fans argent, gratis.

UN pareil ordre à peu près est déjà établi pour le bois à brûler, qui vient du Pays d'enhaut; il s'étendroit beaucoup plus loin, & produiroit un revenu considérable, si on suivoit entiérement nôtre système.

UN pareil établissement à la campagne seroit encore plus utile & plus avantageux à ce Pays. Dans plusieurs Bailliages, il y a trèspeu ou point de bois, qui appartiennent aux Particuliers. Un Paysan a t'il besoin de bâtir une maison, le Souverain lui accorde quelques pièces, mais ce n'est jamais qu'une petite partie de ce qui lui est nécessaire; il ne sçait pas seulement où acheter ce qui lui manque; il faut qu'il aille le chercher à trois heures de distance & plus encore; depuis quelques années même on n'en trouve plus à acheter nulle part; cela est bien dur pour lui. On peut comprendre aisément le préjudice qui résulte en pareil cas de toute façon pour les bois du Souverain. Il feroit bien gracieux pour ce Paysan de pouvoir acheter dans ces mêmes bois les pièces dont il a besoin à un prix modique. On en pourroit faire de même avec le tems du bois à brûler. On lui accorderoit ce qu'on est accoûtumé de lui accorder; & s'il ne vouloit pas le ménager comme il faut, on le puniroit sévérement, & fans quartier en cas de larcin, & il se verroit obligé d'acheter & bien payer ce qu'il lui faudroit encore. Mais en voilà assez sur le soin & la régie des bois.

IV. ON ne sauroit prendre assez de Trompe- mesures pour prévenir le nombre, presque inconcevable d'abus, de tromperies & de larcins de toute espèce qui se commettent à l'égard des bois: sans cela, toutes les peines que l'on pourroit se donner, se roient absolument inutiles. Si l'on enlève tant de

de jeunes plantes, de chênes, de hêtres, de sapins, &c. dans les premiers jets pour en faire des fagots, & les employer au chauffage, si les Hauts & Bas Forêtiers sont assez de mauvaise foi pour marquer au lieu d'un chêne p. ex. de trois chars (voitures) sans compter les branches, une pièce de 4. ou 5. voitures, comme ils le font souvent, & cela non pas gratis, mais pour une bonne étrenne, qui suffit pour leur fermer les yeux sur toute espèce de malversation; s'ils ne mettent pas le bois à brûler qui en vient par la dépoüille en ligne de compte avec celui qui est ordonné, & qu'ils en disposent à leur gré, & même le vendent; lorsque celui à qui on a assigné du bois, l'abat & le charie quel jour il trouve à propos, en l'absence du Forêtier, & qui, quoiqu'il excède bien du double celui qui leur a été marqué, il ose soutenir que c'est bien le même & rien plus; fi, dis-je, il fe comet tant d'abus, qu'on les tolére, toutes les sages Ordonnances & bons Réglemens que l'on pourroit faire, deviennent-ils pas absolument inutiles.

Qu'y a t'il donc à faire?

- 1°. IL faut punir les Délinquans sans rémission, comme je l'ai indiquéen traitant ce sujet.
- 2°. COMME je voudrois que toutes les Personnes d'offices sussent récompensées à proportion de leur peines, je voudrois aussi, comme je l'ai remarqué ci-devant, qu'elles sussent aussi punies plus sévèrement & exemplairement que d'autres,

- 3º. LA Bourgeoisie de A**. a déjà ouvert les yeux sur le dernier abus que j'ai indiqué; c'est pour le prévenir qu'elle a fait, sous mon approbation, un Réglement si salutaire, qu'il seroit bien à souhaiter qu'on l'introduisit dans toutes les Communes, & voici en quoi il confiste: On ne marque plus à personne de bois à brûler, mais toute la Communauté a ordre de se rendre sur le lieu, à un jour marqué, chacun est employé à abattre du bois, couper des branches, & en faire des fagots; car comme ils ont seulement de l'abatis d'aune & de tremble, ils n'en font pas des toises; ensuite on distribue ce bois à chaque Particulier selon certaines proportions, & à teneur de la distribution qui en a été faite, à chacun tant de gros bois, tant de fagots; par ce moyen, il ne peut se commettre aucune tromperie.
 - 4°. COMME il seroit impossible de faire une Ordonnance générale pour toutes les Communes, par raport à l'abatis & la distribution des bois, à cause des circonstances qui varient tant. Chaque Baillif devroit être chargé de dresser un plan de tout ce qu'il jugeroit nécessaire à cet égard, de l'envoyer à la Chambre Suprême, pour ensuite de les faire connoître par voye de publication, & il seroit assuré de la haute protection de cette Chambre pour l'exécution des ordres qui en pourroient émaner.

MES Lecteurs seront surpris que j'aye donné un Traité aussi détaillé sur la matière des bois; mais s'ils prennent la peine de parcourir les Auteurs Auteurs qui ont écrit là-dessus, ils seront surpris, au contraire, de trouver ici tant de choses omises, ou qui ne sont touchées que légérement. Comme il est nécessaire de consulter les Auteurs de quelque manière, soit que l'on veüille considérer cette matière par raport sa l'œconomie, soit par raport à la politique, soit ensin par rapport aux finances, je joindrai encore une liste de quelques Auteurs, dont je sçais qu'ils l'ont plus ou moins approsondie.

AUTEURS FRANÇOIS.

Chomel, Dictionnaire Oeconomique.

Encyclopédie.

Nouvelle Maison Rustique.

Spectacle de la Nature.

Du Hamel des Arbres.

Du Hamel, Buffon & Reaumur, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

MAIS j'avoue que j'ai peu consulté ces Auteurs, soit afin d'éviter la prolixité, soit parce que la constitution de nôtre Pays a plus de raport avec l'Allemagne; je n'ajouterai donc pas ici les titres de leurs Ouvrages, la Langue Allemande étant peu en usage chez ceux, dont la Françoise est la Langue maternelle.

SI ce Traité ne fournit pas assez de lumières & de détails, je souhaite de tout mon cœur que cela engage du moins les Personnes qui ont plus de pénétration, à suppléer à tout ce, où la mienne a pû être en désaut, & cela pour l'avancement du bien public, qui est le seul but qui m'a déterminé à la composition de ce Mémoire.

Explication de la planche qui représente les différens plans d'arrosements, suivant trois positions différentes de prairies,

- No. 1. Représente une prairie irrégulière, dans laquelle se trouvent plusieurs élévations & divers enfoncemens. On y établira les rigoles en suivant la direction des élévations. Dans les enfoncemens, on ouvrira les canaux de décharge, pour empêcher que l'eau n'y séjourne, & s'y corrompe. A a a. Marquent les principaux canaux. Bbb. Les rigoles dirigées selon les élévations de la prairie. Ccc. Les enfoncemens avec les canaux de décharge Dd. Un canal de décharge, qui sert à son tour de rigole. E. Le ruisseau.
- No. 2. Présente le plan d'une prairie abfolument unie, dont les divers compartimens ont été élévés alternativement avec art, suivant la méthode rapportée à la pag. 94. A. Le ruisseau. B. Le grand canal. C. les élévations artificielles, avec les rigoles disposées sur ces élévations. D. Les canaux de décharge.
- No. 3. Représente une prairie, dont la pente est uniforme, où le ruisseau suit cette même pente, & où les rigoles sont tirées de côté & d'autre en lignes parallèles, dans une distance de 15. pas, on de 40. pieds les unes des autres. A. Le grand canal. Bb. Les rigoles. &c.